

Formation PRAP 2S : Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Une formation pour certifier les professionnels du secteur sanitaire et social.

Inter
1050€HT
Par personne

Les modalités de formation

Public :	Salarié Demandeur d'emploi
Durée :	Entreprise 28 heures, 4 jours
Lieu :	Interfor - Amiens

Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Accompagner à la mobilité la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Programme

Référentiel de certification

L'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.

- La PRAP 2S dans sa situation de travail : fondements du dispositif, intérêt et enjeux humains et économiques de la prévention.
- Les acteurs internes et externes et leurs rôles
- La détection des risques d'atteinte à la santé et leurs liens avec les éléments déterminant l'activité physique.

Le fonctionnement du corps humain et l'identification des différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues.

- Les notions d'anatomie du système locomoteur

Lire la suite sur le site



Salarié, demandeur d'emploi
03.22.82.00.34

formationcontinue@interfor-sia.com



Entreprises
03.22.82.00.71

entreprises@interfor-sia.com

Pour plus d'infos RDV sur
interfor.fr

Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Évaluation certificative de fin de formation permettant la délivrance d'un certificat de formation valable 2 ans. Il est nécessaire de participer tous les 2 ans à une formation Maintien et Actualisation des Compétences de l'acteur PRAP 2S niveau 1 pour maintenir et renouveler la validité de ce certificat. Certificat délivré par l'INRS, non reconnu au RNCP. Interfor est habilité par l'**organisme H2S Formation**, pour vous proposer cette **formation PRAP 2S**.

2 Prérequis et validation des prérequis

Aucun prérequis. La formation s'adresse toutes les personnes ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé : soignants, surveillants de nuits et personnels éducatifs, en contact direct avec les usagers.

3 Moyens et méthodes pédagogiques

- Mise en situation pratique pour l'acquisition : Des techniques adaptées de mobilisation
- Matériel 2S: fauteuil roulant, lit médicalisé, draps de glisse,...
- Nombre de Stagiaires maximum de 10 par session et par formateur

4 Délai d'accès

- Consulter le calendrier des sessions à venir.
- Intra : Selon le calendrier établi entre les disponibilités du stagiaire et du formateur et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 48h.

5 Modalités d'évaluation de la formation

Obligation de présence tout au long de la formation et participation aux 2 évaluations certificatives permettant la délivrance d'une attestation de formation spécifique INRS « certificat de compétence d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique » 2S de niveau 1

6 Accessibilité aux personnes en

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Prise en charge de la maladie d'Alzheimer et apparentées à domicile
- Promotion de la bientraitance et mise en oeuvre des bonnes pratiques professionnelles
- La prise en charge des maladies neuro-dégénératives

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Date de dernière à jour : 25/02/2026

